

Communiqué de Presse Paris, le 20 novembre 2024

Loi de finances 2025 au Sénat : maintenir le budget du Pacte en faveur de la haie sera un choix gagnant pour les territoires et l'agriculture

Pour l'Afac-Agroforesteries, la baisse de 72% de budget prévue dans le Projet de Loi de Finances 2025 pour le Pacte en faveur de la haie entre en profonde contradiction avec l'engagement que l'Etat avait pris en 2023 avec le lancement du Pacte pour mettre un coup d'arrêt à la disparition des haies observée depuis une cinquantaine d'années et obtenir un gain net du linéaire de haies de 50 000 km d'ici 2030.

Cette trajectoire à 2030 serait atteignable à condition d'être accompagnée annuellement des financements adéquats pour engager un réel changement d'échelle. A contrario, une réduction budgétaire de plus de 2/3 des moyens compromettra notre capacité à enrayer la disparition des haies, à respecter nos engagements climats et biodiversité, et à aider l'agriculture et les territoires à s'adapter face aux dérèglements climatiques.

Alors que notre pays vient de traverser de très graves inondations et que plusieurs villes d'Espagne ont été ravagées par des pluies diluviennes dont les dégâts se chiffrent en dizaine de milliards d'euros, nos concitoyens ne comprendraient pas que le développement, la restauration, et l'implantation des haies ne soient pas une priorité.

«Un euro investi dans l'adaptation, c'est huit euros d'économisés sur les dégâts», a affirmé Michel Barnier lors le 25 octobre lors de la visite d'une commune dévastée par les inondations. Ces financements en faveur des haies ne doivent donc pas être perçus comme des dépenses mais comme des investissements d'adaptation qui éviteront aux collectivités territoriales et à l'Etat des coûts exorbitants pour réparer les sinistres climatiques.

Le budget du Pacte en faveur de la haie doit rester en cohérence avec les objectifs de la Stratégie nationale de la Biodiversité (mesure 23) et du 3^{ème} Plan national d'adaptation au changement climatique.

Plus de la moitié des Députés se sont opposés à la baisse du budget du Pacte en faveur de la haie, son sort désormais entre les mains du Sénat

L'Afac-Agroforesteries et son réseau de 420 structures se sont fortement mobilisés pour interpeller les parlementaires sur cette baisse budgétaire, et cette alerte a été entendue par de nombreux Députés :

- Les Commissions des Finances et des Affaires économiques de l'Assemblée nationale ont voté une augmentation de 20 millions d'euros pour le Pacte en faveur de la haie, un premier pas dans la bonne direction (ce qui maintiendrait le budget

du Pacte à 50 millions d'euros, contre seulement 30 millions proposés initialement par le Gouvernement),

- Des Députés issus de 6 groupes politiques différents ont déposé pour la séance publique des amendements en faveur d'une augmentation du budget du Pacte, avec au total 290 Députés signataires, ce qui représente plus que la majorité de l'Assemblée.

Le rejet de la partie « recette » du budget par l'Assemblée nationale le 12 novembre a entraîné le renvoi du texte au Sénat, sans tenir compte des modifications proposées par les Députés. Les débats au Sénat sur le volet dépenses agricoles et donc sur le budget du Pacte en faveur de la haie auront lieu le 6 décembre.

L'Afac-Agroforesteries appelle donc les Sénateurs et Sénatrices à se mobiliser contre la baisse de budget du Pacte en faveur de la haie, afin de maintenir la dynamique enclenchée à un niveau suffisant pour faire des haies un outil de résilience de l'agriculture et des territoires face au dérèglement climatique.

Pour aller plus loin :

Contact presse :

fanny.duperray@afac-agroforesteries.fr - 07 78 10 05 64 – Chargée de communication

Philippe Hirou – Président de l'Afac-Agroforesteries – 06 11 40 87 64